

Travaux rue de la Cité : l'accès aux commerces est maintenu

Du lundi 2 juillet au samedi 1er septembre, en fonction de l'avancement du chantier, la réfection des pavés rue de la Cité et rue Simart nécessitera :

- d'interdire la circulation et le stationnement rue de la Cité, entre la rue Simart et la rue Chrestien-de-Troyes, et rue Simart, entre la rue Girardon et la rue de la Cité. *La circulation piétonne et l'accès aux commerces seront maintenus durant toute la durée des travaux.*
- d'interdire la circulation et le stationnement dans les rues adjacentes au chantier, *sauf aux riverains pour lesquels un double sens de circulation sera mis en place et pour les piétons* : place Saint-Nizier, rue Jean-Simonet, rue Albert-Mérat, rue Révérend-Père-Lafra (entre la rue Simart et la rue Célestin-Philbois), rue Mitantier (entre la rue Girardon et la rue de la Cité), rue Brissonnet (entre la rue Girardon et la rue de la Cité), rue Simart (entre la rue du Révérend-Père-Lafra et la rue Michelet).
- d'instaurer un sens unique de circulation rue Chrestien-de-Troyes, de la rue Girardon vers la rue de la Cité
- d'inverser le sens de circulation rue Girardon, entre la rue Simart et la rue Chrestien-de-Troyes.

La circulation piétonne et l'accès aux commerces seront maintenus durant toute la durée des travaux.

Les signalisations appropriées seront mises en place afin de faciliter vos déplacements

CONTACT

Service Relations Presse

Troyes Champagne Métropole

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr